



Ateliers Claude Chassagny

Soirées théorico-cliniques en visioconférence

les jeudis 17 et 31 mars de 20h30 à 22h

Comment réagir face à la maltraitance ?

Quelle protection pour l'enfant en 2022 ?

Comment assurer la protection de l'enfant ?

Contre qui ? Essentiellement ses parents

Contre quoi ? Toutes les formes de maltraitements

Comment ? Sur le plan juridique nous disposons de tout un arsenal de lois, de procédures....

Avec quels moyens humains ? Un panel extrêmement large de professionnels peut être mobilisé

Avec quels moyens intellectuels ? De nombreuses recherches dans toutes les disciplines, de nombreux rapports émanant d'instances très diverses

Pour autant le bilan est jugé de manière unanime insatisfaisant et la gravité de ce constat ne semble pas excessivement émouvoir notre société....

Intervention proposée par Catherine Philippe, docteur en droit privé, spécialiste du droit des personnes et de la famille.

Ce cycle de deux soirées sera composé d'une heure de conférence suivie d'une demi-heure de discussion. Un lien vous sera adressé la veille. Nous vous invitons à vous connecter 10 mn avant le début des conférences.

Inscriptions auprès du secrétariat administratif. Vous trouverez le bulletin d'inscription sur le site.

Tarif : 50 € le cycle des deux soirées, 15€ pour les étudiants (sur justificatif)

Secrétariat administratif

722 chemin du pas du pont
26120 la Baume Cornillane
secretariat.atelierchassagny@gmail.com
07 71 64 04 88

N° SIRET : 479 960 593 00024
Organisme de formation 73 31 05760 31
Organisme de DPC : 1311
Siège social : 8, chemin des Pradettes
31100 Toulouse

www.acchassagny.org

atelierchassagny@gmail.com
06 26 82 46 43
Association loi 1901
Code APE 9499Z